



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

752, rue St-Joseph

Saint-Louis (Québec) J0G 1K0

Téléphone : 450-792-2001

direction@regieaqueducrichelieucentre.ca

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA RÉGIE :

**SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE, SAINT-JUDE, SAINT-BARNABÉ-SUD,
SAINT-LOUIS, SAINT-AIMÉ, MASSUEVILLE,
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU, SAINT-DAVID**

Est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Régie,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 16 octobre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

Jeudi	22 janvier	19h30
Jeudi	19 février	19h30
Jeudi	19 mars	19h30
Jeudi	16 avril	19h30
Jeudi	21 mai	19h30
Mardi	16 juin	19h30
Jeudi	16 juillet	19h30
Jeudi	17 septembre	19h30
Jeudi	15 octobre	19h30
Jeudi	19 novembre	19h30
Mardi	15 décembre	19h30

Donné à Saint-Louis, ce 20 octobre 2025.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière